

15^e Colloque annuel Pierre-Forcier

Le 26 novembre 2021

Expertise et addiction – Un défi non négligeable en expertise

Hôtel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

3535, rue St-Denis, Montréal

 Sherbrooke



Webinaire

SUITE À L'INSCRIPTION, UN LIEN VOUS SERA ENVOYÉ POUR LA CONNEXION



Pierre Forcier, M.D., FRCSC a obtenu son doctorat en médecine à l'Université Laval à Québec en 1962 et il a complété à Toronto ses études en neurochirurgie en 1969. Après avoir pratiqué cette spécialité durant quinze ans à l'Hôtel-Dieu de Québec, il entre à la Direction des Services Médicaux et de la Réadaptation à la Société de l'Assurance Automobile du Québec, où il sera rapidement reconnu pour sa grande rigueur dans l'évaluation médicale des blessés de la route. La société des médecins experts du Québec (SMEQ) a eu l'honneur de lui décerner le premier titre de Membre Émérite de la Société (1997).

Soucieux d'améliorer la qualité des expertises médicales requises par la SAAQ, il a mis sur pied un cours de formation médico-légale individualisé dont il a fait bénéficier quelques 400 médecins au fil des années. À titre de neurochirurgien, il a assuré le suivi de la qualité des expertises et a assidûment secondé les avocats des Services Juridiques de la SAAQ dans la résolution de certaines réclamations litigieuses ou dans leur défense devant les tribunaux. Au moment de son décès survenu brutalement le 5 avril 2006, le docteur Forcier était une autorité reconnue dans le domaine médico-légal au Québec et au Canada ; il est d'ailleurs un des membres fondateurs de la Canadian Society of Medical Evaluators. Il est co-auteur de la seconde édition de « *Independent Medical Examinations for Insurance and Legal Reports* » (Forcier, Lacerte, Hall : Butterworths. LexisNexis Canada Inc. 2004) et du « *Traité d'expertise médico-légale* » (P. Forcier, M. Lacerte. Éditions Yvon Blais, 2006.)

C'est avec respect et reconnaissance pour son œuvre que la Société des médecins experts a décidé de nommer son colloque annuel « Colloque Pierre-Forcier. »

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le programme suivant a été élaboré de manière à respecter les principes d'intégrité, d'objectivité et d'équilibre scientifiques.

Dr Éric Renaud, Président du comité,
Chirurgien orthopédiste

Mme Dominique Gilbert,
Physiothérapeute

Dr Jacques Paradis,
Médecine familiale

Dr Alain Quiniou,
Chirurgien orthopédiste

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 (*Salle Mont-Royal – 6^e étage*)

- 7 h 45 - 8 h 00** **Accueil et inscription (connexion)**
- 8 h 00 - 8 h 15** **Mot de bienvenue**
Dr Éric Renaud, Président de la SEEMLQ
Dr Jean-Pierre Chiasson, médecin spécialiste en addiction
- 8 h 15 - 9 h 00** **L'imposture de la toxicomanie en expertise**
Dr Jean-Pierre Chiasson, médecin spécialiste en addiction
- Les objectifs de formation**
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- *Sensibiliser les experts à la prévalence importante du trouble lié à l'utilisation (addiction) en expertise ;*
 - *Identifier plus facilement le trouble lié à l'utilisation ;*
 - *Sensibiliser les experts sur les impacts du diagnostic, du traitement, du pronostic et retour au travail (TLU).*
- 9 h 00 - 9 h 10** **Période de questions**
- 9 h 10 - 10 h 10** **Généralité sur le cannabis**
Dr Jean-François De La Sablonnière, psychiatre
- Les objectifs de formation**
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- *Identifier les enjeux pharmacologiques, dynamiques et kinétiques, liés aux différents cannabinoïdes ;*
 - *Reconnaître les données probantes soutenant les mises en gardes liées au cannabis ;*
 - *Reconnaître les données probantes soutenant le recours au cannabis thérapeutique ;*
 - *Situer les différents changements sociaux survenus en lien avec la légalisation du cannabis*
- 10 h 10 - 10 h 20** **Période de questions**
- 10 h 20 - 10 h 35** **Pause**
- 10 h 35 - 11 h 20** **Le Cannabis médical, le vrai, le faux, le farfelu**
Dr Marc La Barre, médecin de famille
- Les objectifs de formation**
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- *Identifier les balises médico-légales pour prescrire le cannabis médical ;*
 - *Reconnaître les indications et les contre-indications du cannabis médical ;*
 - *Définir le ratio risque-bénéfice du cannabis médical.*
- 11 h 20 - 11 h 30** **Période de questions**
- 11 h 30 - 11 h 45** **Atelier de respiration**
Dre Josée Théberge, psychiatre

PROGRAMME SCIENTIFIQUE (suite)

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 (Salle Mont-Royal – 6^e étage)

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Découvrir les bienfaits des techniques respiratoires dans la gestion des humeurs ;
- Maîtriser différentes techniques respiratoires ;
- Guider les patients via les techniques respiratoires dans la gestion des émotions.

11 h 45 - 12 h 10

Présentation du Membre Émérite 2021 (salle de conférence)

12 h 10 - 13 h 00

Dîner (restaurant)

13 h 00 - 13 h 20

Réviser son testament, ça ne fait pas mourir

Mr Nicolas Karaoglanian, MBA, Pl. Fin., Conseiller en gestion de patrimoine
Mme Nathalie Poisson, LLB., D.D.N., Notaire, Gestion de patrimoine

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Reconnaître l'impact du patrimoine familial et des régimes matrimoniaux dans sa planification testamentaire ;
- Évaluer les conséquences d'un décès sans testament ou sans révision récente ;
- Identifier les raisons de créer une fiducie testamentaire.

13 h 20 - 14 h 05

Comorbidités, addictions et troubles psychiatriques

Dr Jean-François De La Sablonnière, psychiatre

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Reconnaître l'étendu de la concomitance des troubles liés à l'utilisation de substance et des troubles psychiatriques majeurs ;
- Aborder les particularités du traitement intégré d'individus porteurs à la fois de trouble de consommation de substance et de :
 - Trouble dépressif majeur
 - Trouble bipolaire
 - Trouble psychotique
 - Trouble déficitaire de l'attention
- Aborder le diagnostic différentiel de la dysrégulation affective ;
- Identifier les aspects relationnels nécessaires au traitement de l'individu destructeur.

14 h 05 - 14 h 15

Période de questions

14 h 15 - 14 h 30

Pause

14 h 30 - 15 h 15

Drogues et alcool en milieu de travail et leur impact sur l'invalidité

Dr Jean Perreault, médecin spécialiste en addictologie

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Comparer la prévalence des problématiques de consommation d'alcool et de drogues dans les différents milieux de travail ;
- Identifier les éléments laissant soupçonner une problématique de consommation de drogues et/ou d'alcool en cours d'invalidité ;
- Reconnaître l'influence d'une problématique de consommation d'alcool et/ou de drogues sur l'évolution d'une invalidité ;

PROGRAMME SCIENTIFIQUE (suite)

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 (*Salle Mont-Royal – 6^e étage*)

- Critiquer l'impact d'une ordonnance de marijuana médicale dans le contexte d'une politique d'entreprise à tolérance zéro en regard de l'usage de drogues et d'alcool.

15 h 15 - 15 h 25

Période de questions

15 h 25 - 15 h 40

Atelier de respiration

Dre Josée Théberge, psychiatre

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Découvrir les bienfaits des techniques respiratoires dans la gestion des humeurs ;
- Maîtriser différentes techniques respiratoires ;
- Guider les patients via les techniques respiratoires dans la gestion des émotions.

15 h 40 - 16 h 40

Panel d'experts

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Réviser les notions acquises ;
- Élaborer des stratégies afin de reconnaître le risque de toxicomanie ;
- Stimuler la discussion par des exemples pratiques.

16 h 40

Clôture du Colloque annuel

ACCRÉDITATION

La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ainsi qu'une activité de développement professionnel reconnue (catégorie A) au sens que lui donne le Collège des médecins du Québec. Cette activité a été approuvée par la direction de Développement professionnel continu de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Vous pouvez déclarer un maximum de **7 heures** en section 1 / activité de développement professionnel reconnue (catégorie A). Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

REMERCIEMENTS

La Société des experts en évaluation médico-légale du Québec, grâce à la cotisation de ses membres, a contribué financièrement à la tenue de cette activité.

La tenue de cette activité a été rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de :

- ✓ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- ✓ Financière des professionnels
- ✓ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- ✓ Retraite Québec
- ✓ Société de l'assurance automobile du Québec